



Bonn



VIEILLIR EN HABITAT PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE EN ALLEMAGNE



Rhénanie-Westphalie
26•27•28 mai 2015

Herne



Essen



Düsseldorf



Cologne



VIEILLIR EN HABITAT PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE EN ALLEMAGNE

Voyage d'étude en Rhénanie Westphalie 26•27•28 mai 2015

Voyages, Voyages.....	page 4
UN VOYAGE D'ÉTUDE EN ALLEMAGNE	page 5
LE VOYAGE.....	page 6
EN ALLEMAGNE... quelques informations.....	page 7
AMARYLLIS BONN e.G.....	pages 8-10
VILLA EMMA e.G. BONN "vivre autonome avec du soutien"	page 11
BEGINENHOF e.V. ESSEN.....	pages 12-13
MITEINANDERWOHNEN IN VERANTWORTUNG e.V. DÜSSELDORF	pages 14-15
"WOHNEN MIT ALT UND JUNG" e.V. COLOGNE "habiter avec des vieux et des jeunes"	pages 16-17
WIR. Wohnen Im (un)Ruhestand e.V. "habiter dans la (non)retraite"	page 18
LE LOGEMENT SOCIAL EN ALLEMAGNE.....	page 19
HISTOIRE, MOUVEMENT ET POLITIQUE.....	page 20
CE QUI RASSEMBLE CES PROJETS SI DIVERS.....	pages 21-23



Voyages, Voyages...

S'ouvrir à d'autres manières de penser et de faire, accéder à d'autres expériences et par là même confronter nos propres réflexions et interroger nos pratiques, c'est toute la richesse que nous apporte la réalisation de ces voyages d'étude, à la rencontre des acteurs/trices, qui, en Europe œuvrent pour qu'existent et/ou font exister de nouveaux modes d'habiter dans la vieillesse.

Ces moments de rencontre, plutôt joyeux, permettent de créer des liens en vue d'échanges et de collaboration dans la durée. La présence de nos ami.e.s Belges et Allemand.e.s aux Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif de Nantes en est un exemple.

Des voyages qui sont l'occasion, pour les adhérent.e.s et ami.e.s de Hal'âge, de partager une expérience collective et d'échanger points de vue et questionnements.

Créer ensemble des outils pour informer, les mettre à la disposition de celles et ceux qui pourraient trouver là inspiration et stimulation pour leurs propres projets, donner envie d'aller voir ce que font nos voisins, c'est dans leur restitution que ces voyages prennent sens. Ils occupent une place fondamentale et privilégiée dans les activités de l'association.

Notre objectif était et reste d'en organiser un tous les deux ans au moins, 2015 l'Allemagne, 2017 la Belgique. Et en 2019 ? Pourquoi pas l'Italie ?

Juin 2018



UN VOYAGE D'ÉTUDE EN ALLEMAGNE

Rhénanie Westphalie 26, 27 et 28 mai 2015

Pourquoi l'Allemagne ?

La thématique du vieillissement est centrale dans ce pays. Elle irrigue souvent l'initiative des projets d'habitat participatif et solidaire qu'ils soient intergénérationnels ou réservés aux retraités.

Pourquoi le voyage ?

- Pour découvrir chez nos voisins des projets qui ont plusieurs années d'existence.
- Pour mieux connaître leurs expériences et ainsi nourrir notre réflexion tout en interrogeant nos pratiques.

Et pourquoi pas pour nous inspirer du meilleur en l'adaptant ?

Nous étions :

des habitantEs d'habitats participatifs ou pas, toutes et tous concerné.e.s par la thématique «habiter et vieillir» ainsi que des universitaires, une élue, une directrice de CCAS, une salariée d'un bailleur social, un accompagnateur de projet, un journaliste, une photographe.

Nous étions 12 femmes et 4 hommes à participer à ce voyage.



Accueil en gare de Cologne • Photo A. Labit



Une partie du groupe à Herne • Photo E. Cariou

Nous avons logé

pour 9 d'entre nous chez SSM à Mülheim/Cologne.

Sozialistische Selbsthilfe Mülheim est une initiative militante autogérée qui, en 1973, occupe une ancienne fabrique de schnaps. Il s'agit de créer un lieu de vie et de travail autogérés, aussi pour des chômeurs/euses, des handicapé.e.s, des personnes psychologiquement fragiles, des vieilles et des vieux, et en même temps de lutter contre la spéculation immobilière. Des négociations avec la ville permettent la légalisation en 1979.



Autogéré depuis 1979, sans jobs à 1€, sans Hartz IV

LE VOYAGE...

Nous avons choisi

d'étudier 6 projets très différents les uns des autres. Cependant ils sont tous conçus à partir d'une réflexion sur le vieillissement et ont fait le choix du locatif.

- Ils associent locatif public et locatif privé.
- Ils sont soutenus par les pouvoirs publics et les réseaux associatifs d'accompagnement.
- Ils correspondent à l'objet de Hal'âge:

Promouvoir l'habitat participatif et solidaire comme choix d'habitat viable dans la vieillesse. Veiller à ce que celui-ci soit accessible à toutes et à tous.



"Neues Wohnen im Alter" • Photo E. Cariou

Nous avons visité,

le 26 mai, «Miteinanderwohnen in Verantwortung» à Düsseldorf, depuis 2010, «Habiter, s'ouvrir et s'engager dans la vie du quartier», tel est l'objectif de ce groupe de personnes de 50 ans et plus.

«Le béguinage de Essen».

Depuis 2007, intergénérationnel entre femmes. Cet habitat comporte 14 studios médicalisés.

le 27 mai, «Wohnen mit Alt und Jung» à Cologne.

Depuis 2006, intergénérationnel, cet habitat héberge un appartement communautaire médicalisé.

«Amaryllis» et la «Villa Emma» à Bonn», depuis 2008/2011, ces deux coopératives d'habitant.e.s ne cessent de pratiquer et d'inventer de nouvelles formes pour habiter dans la vieillesse.

Le 28 mai, «WIR», Wir In (un) Ruhestand, à Herne, depuis 2005 réservé aux personnes de plus 50 ans avec des petits revenus.

Nous avons découvert,

un réseau de transports en commun performant où nous avons passé beaucoup de temps. Horaires, correspondances des bus, trains, métros, RER rhénans n'ont plus de secrets pour nous. Ou presque...

« Quel plaisir de rater tous ces trains avec vous ! » nous avoue l'une des participantes.



Herne, une pause bien méritée • Photo E. Cariou



Amaryllis • Photo E. Cariou

EN ALLEMAGNE... quelques informations

L'habitat participatif et solidaire

Le «Wohnbund Bochum», qui mène une veille sur les projets, évalue le nombre de réalisations entre 2000 et 2500 (en France on en recense 150). On les trouve principalement dans les villes de Hambourg, Munich et Berlin et dans le Land de Rhénanie-Westphalie.

Quelques particularités :

• Fin des années 70, début des années 80.

Les femmes initient des projets qui leurs sont destinés et réservés. Elles entament une réflexion sur : «Vieillir et habiter», thème qui prendra toute son importance dans les années 90. Il existe aujourd'hui en Allemagne plus de 70 projets de femmes dont 18 «Béguinages». En Allemagne, les «Béguinages» sont des habitats participatifs et solidaires de femmes.

• Les années 90.

Dans toutes les régions de nombreuses initiatives se rassemblent autour du slogan, «Pas tout.e seul.e chez soi, ni en maison de retraite». On y trouve une majorité de femmes. Ces initiatives se regroupent pour fonder en 1992 le «Forum Gemeinschaftliches Wohnen im Alter» (Forum de l'habitat participatif et solidaire dans l'âge) qui deviendra le «Forum Gemeinschaftliches Wohnen» (Forum de l'habitat participatif et solidaire) tout court. Cette association fédérale, très dynamique et active, est aujourd'hui reconnue par les pouvoirs publics. Elle a son siège à Hannover.



Cour des béguines • Photo E. Cariou

Qu'est ce qu'un "Gemeinschaftliches Wohnprojekt" ?

C'est un habitat, les allemands disent projet, qui répond à certains critères. Décision des futurEs habitantEs de monter un projet ensemble et de s'entraider, appartements indépendants entièrement équipés.

Autogestion, pas de contraintes dans l'organisation de la vie sociale. Les grandes villes ont des bureaux municipaux qui informent, conseillent futurEs habitantEs et professionnEls sur l'habitat participatif et solidaire.

Le logement social

Quand on parle de logement social en Allemagne il s'agit de fait de logements subventionnés par le secteur public.

C'est ce que l'on appelle «le logement social temporaire».

Les logements sont destinés à passer dans le marché privé une fois les subventions publiques remboursées. Il y a deux catégories de revenus qui correspondent à deux catégories de prix des loyers.

Les locataires

Une législation favorable aux locataires, qui est la même pour le secteur public et privé, leur donne des moyens pour se défendre par l'intermédiaire d'associations puissantes dans lesquelles elles/ils sont regroupé.e.s. Ainsi, le «Mietspiegel» est un système d'encadrement strict qui permet pour chaque rue, chaque quartier, chaque ville de fixer les limites des hausses possibles. Les baux sont illimités. Malgré des mesures d'encouragement à l'accession à la propriété, 55% des ménages sont locataires dans le privé contre 23% en France.

Il y a, en Allemagne, 43% de propriétaires contre 57% en France.



Conférence à Herne • Photo E. Cariou

Sources: « Efficacité et équité du logement social français, une comparaison avec le modèle allemand » Dir. par L. Gilles 2013. Cahiers du CREDOC 308.
« Le modèle allemand de régulation des loyers est-il transportable en France? » B. Worms, 2012 «Métropolitiques».

Informations plus détaillées page 19.

AMARYLLIS BONN e.G.

Amaryllis est une jeune coopérative d'habitat située à Vilich Müldorf dans la périphérie de Bonn. Depuis janvier 2008, plusieurs générations y vivent ensemble.

Les lieux :

La maison totalise 33 unités d'habitation, appartements, maisons individuelles, dont 6 logements sociaux. Ces unités sont réparties sur 3 bâtiments de basse consommation de 11 logements chacun, reliés entre eux par des coursives. Ils ont une surface de 46/76/136 m². L'ensemble est adapté au handicap. La superficie totale est de 3500 m², dont 1000 m² de jardin qui ne peut être parcellisé.



La maison • Photo E. Cariou

Coût :

Entrée dans la coopérative : 100 €
Part : 400€ le m² pour financement privé,
300€ le m² pour financement public.
Soit 1/5 du coût du logement demandé.
Loyer : 8,70€ le m² pour locatif privé, 5,20€ le m²
pour locatif social, plus 2€ le m² pour les charges
et l'entretien des espaces communs.



Garage à vélos sous une coursive • Photo E. Cariou

Les espaces communs :

une grande salle avec cuisine, salles de réunion (une grande, une petite), une chambre d'hôtes/ami.e.s, un atelier, un abri de jardin, un étage seniors, comportant cuisine, salle à manger, grande terrasse. Ils sont des lieux de rencontre qui permettent aux habitant.e.s de se retrouver, entre eux.elles et avec les gens du quartier.



Quelques habitants d'Amaryllis • Photo E. Cariou

Les habitant.e.s

70 personnes entre 1 an et 87 ans, 50 adultes, 20 enfants.
Souci d'équilibrer les tranches d'âge,
1/3 de moins 40 ans ; 1/3 de 40 à 60 ans ; 1/3 de plus de 60 ans.
Chacune, chacun apporte à la communauté d'habitant.e.s ce qu'elle.il sait, ce qu'elle.il peut faire, sur la base de l'échange de savoirs et de l'échange de services.



Salle de réunion, nos hôtes • Photo E. Cariou

Le contrat veut que chacun.e apporte à la communauté d'habitant.e.s ce qu'elle.il sait, ce qu'elle.il peut faire, sur la base de l'échange de savoir et de l'échange de services.
Il n'y a pas de modèle défini d'avance. "On essaie, on se trompe, on décide de faire autrement. L'important c'est que les membres de la communauté soient prêt.e.s à pratiquer entraide, solidarité, respect de l'autre". Le choix des nouvelles et nouveaux venu.e.s se fait sur dossier préparé par le groupe "Contacts". Le dossier est présenté à l'ensemble des coopérateur.trice.s pour décision.



Détail salle commune • Photo E. Cariou

Il est attendu et souhaité des nouveaux.elles venu.e.s qu'ils.elles :

- Respectent le choix de vie de chacun.e des membres de la communauté d'habitant.e.s.
- Participent activement à la construction de la vie commune.
- Soient disposé.e.s à régler les conflits dans l'intérêt de tous.
- Pratiquent l'entraide et le soutien dans la vie quotidienne.
- Aident en cas de maladie, aident celles et ceux qui ont besoin de soins constants.
- Participent aux commissions d'autogestion de la coopérative.
- Soient disposé.e.s à mettre en œuvre le concept de mobilité d'Amaryllis (réduire le nombre de voitures, partager sa voiture avec les autres habitant.e.s)
- Soient disposé.e.s à acquérir des parts, (en dehors des parts réglementaires) pour renforcer le capital de la coopérative.



"Amaryllis, c'est super cool !" • Photo E. Cariou

L'organisation de la vie collective

Les groupes de travail

- «ANIMATION» et «JARDIN» : structurés au commencement du projet, fonctionnent aujourd'hui de manière spontanée, sans organisation formelle.
- «CONTACTS» : publie les annonces quand un appartement se libère et reçoit les personnes qui veulent rejoindre le projet.
- «COMMUNICATION» : assure la promotion du concept, les relations avec la presse et les groupes visiteurs, le site, et organise 4 cafés/réunions d'information par an.
- «MOBILITÉ» : organise la mutualisation des véhicules, d'une part, 4 voitures ont été mises en commun, les utilisations sont régulées par un tableau sur Google. D'autre part, un groupe de 10 personnes a acheté 2 voitures qu'il est possible aux autres de louer.et de l'échange de services.



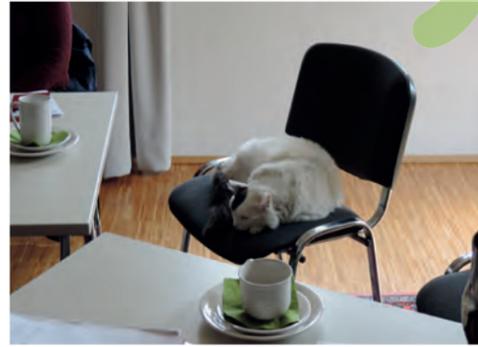
Le jardin partagé • Photo E. Cariou

AMARYLLIS BONN e.G. (suite)

Fonctionnement de la coopérative

Si les membres du groupe fondateur ont choisi la forme coopérative, c'est par conviction politique.

Elles et ils pensent que cette forme d'organisation, pratiquée au quotidien au sein du projet, est pertinente à l'échelle de la société toute entière et cela plus particulièrement aujourd'hui. Opinion plus ou moins partagée, à quelques exceptions près, par celles et ceux qui au cours des années ont rejoint le projet.



Douceur de vivre...

Les instances de représentation:

un bureau et un CA.

Le processus de décision : après avoir pratiqué le vote, elles-ils se sont décidé.e.s pour une méthode dérivée de celle du consentement systémique. Les personnes opposées aux décisions, qui ont évalué leur résistance à celles-ci sur une échelle de 0 à 10 et qui l'estiment à 8 et plus, expliquent le pourquoi de leur refus. Le débat tourne alors autour de ce qu'il faudrait modifier pour susciter leur acceptation.



Les enfants devant Amaryllis • Photo E. Cariou

AMARYLLIS +

Si l'idée de ce nouveau projet a germé au sein d'un petit groupe de la coopérative c'est dû à la prise de conscience, lors du départ forcé de deux femmes très âgées, qu'il manquait une pierre à l'édifice « Amaryllis ».

Celui-ci ne répond pas aux besoins de la grande dépendance dans l'âge et du grand handicap en général.

La décision de la construction a été entérinée en 2013, après de longues discussions afin d'avoir le consentement de l'AG.

Un groupe pilote s'est constitué pour élaborer et mener à bien ce projet. Le chantier de construction doit être terminé en 2019.

La maison :

Elle comprendra deux immeubles de 10 logements chacun pour environ 32 personnes, y compris un appartement communautaire médicalisé pour 8/ 10 personnes nécessitant soutien et soins constants. Le "+" est l'expression de cette combinaison, il signifie « prendre soin de vivre et décider dans le quartier » un concept qui demande encore à être développé.

La maison sera située à proximité d'Amaryllis. « Amaryllis + » s'autogère et décide elle-même de son organisation sociale, elle fait partie de la coopérative « Amaryllis e.G. » qui en assure la responsabilité juridique.

Les coûts :

Entrée dans la coopérative « Amaryllis e.G. » : 100€.

Les parts : 650 €/m² financement fonds privés, 350€ financement fonds publics.

Les loyers : 12€/m² locatif privé, 8,20 €/m² locatif social.

Charges et entretien espaces communs compris : 2€/m².

Le coût d'une location dans l'appartement médicalisé n'a pas encore été calculé.



«Aujourd'hui nous accueillons des FrançaisEs»

VILLA EMMA e.G. BONN

“Vivre autonome avec du soutien”

«Villa Emma» est une initiative citoyenne qui prend naissance à «Amaryllis e. G.». Le concept est élaboré et développé par une équipe professionnelle d'août 2009 à novembre 2011.

«Créer un habitat où vivent ensemble personnes jeunes et âgées valides ou handicapé.e.s ayant besoin de soutien régulier ou pas», tel est le but de ce projet qui se veut une alternative à la maison de retraite/EPHAD.



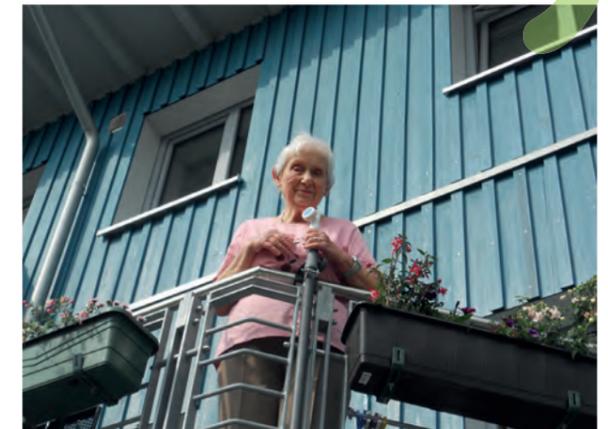
La maison • Photo E. Cariou



Le jardin partagé • Photo E. Cariou

Les espaces communs :

chambre d'hôte entièrement adaptée aux fauteuils roulants. Grande salle commune avec cuisine et salon, qui peut servir de salle à manger. Grand atelier pour le bricolage, la peinture et les travaux manuels. Buanderie, débarras, un garage pour fauteuils roulants. Un grand jardin partagé.



Emma au balcon • Photo E. Cariou

Les habitant.e.s

13 personnes entre 22 et 90 ans, certain.e.s ont besoin de soutien ou de soins plus ou moins constants, d'autres pas.

Le contrat : il est souhaité que chacun.e s'engage selon ses moyens, à pratiquer l'entraide et à développer de l'intérêt pour la communauté d'habitant.e.s et pour les gens du quartier. C'est après de nombreux entretiens individuels et un vote des habitant.e.s que les locataires sont choisi.e.s



L'atelier • Photo E. Cariou

Organisation de la vie sociale

«Villa Emma» est un projet unique et innovant qui combine l'entraide de la communauté d'habitant.e.s, l'investissement de bénévoles du quartier, (30 environ aujourd'hui dont des habitant.e.s d'« Amaryllis ») et l'intervention d'un service ambulatoire. La ville de Bonn, le Land NordRheinWest et l'Etat (Ministère de la famille, des femmes, des seniors et de la jeunesse) soutiennent financièrement le projet.

Les bénévoles sont présent.e.s pour tout ce qui concerne la vie quotidienne (repas, réparations, animation...) et la gestion de la

coopérative. Des ateliers, "Jardinage", "Bricolage", "Peinture" et d'autres, selon les envies et les possibilités de chacun.e, fonctionnent régulièrement avec la participation des gens du quartier dont beaucoup de jeunes et d'enfants. Le groupe d'habitant.e.s se réunit tous les mois pour régler les affaires courantes.

La maison héberge les bureaux d'un service ambulatoire d'aide à domicile et de soins, disponible 24/ 24h et intervenant si les habitant.e.s le souhaitent. Il est également destiné aux habitant.e.s du quartier dont «Amaryllis». Chaque habitant.e a un contrat individuel avec le service ambulatoire.

BEGINENHOF e.V. ESSEN

Depuis 2007 des femmes de différents âges, avec ou sans enfants, vivent ensemble au béguinage «Cour des béguines», projet fait par les femmes, pour les femmes.

Les lieux :

L'immeuble : acheté et réhabilité par un architecte qui le revend à une SEM aujourd'hui propriétaire des lieux, ce bâtiment, ancien hôtel des impôts date de 1927.

En partie classé monument historique il est situé à Essen dans le quartier sud de la ville où l'on trouve commerces, écoles, université, musée d'art, théâtres...

Il comprend :

24 appartements de 45/66/125m², dont un prévu pour une colocation entre 3 personnes. 18 construits avec des financements privés, 6 avec des financements publics. 14 studios médicalisés y sont intégrés. L'ensemble est adapté au handicap.

Les coûts :

S'élèvent à 5,60€ le m² pour le locatif public et 8,50€ pour le locatif privé, plus 2,50€ le m² de charges.

L'association est locataire des espaces communs, chacune paie 25€ par mois. Une caisse de solidarité vient en aide à celles qui sont en difficulté de paiement.



La maison, côté rue... • Photo E. Cariou



... et côté jardin • Photo E. Cariou

Les habitant.e.s

Elles sont 26 entre 28 et 89 ans et 4 enfants mineurs, 4 entre 28 et 35 ans avec 1 enfant, 4 entre 36 et 50 ans, 4 entre 51 et 65 ans, 14 ont plus de 65 ans.

Il est demandé aux nouvelles locataires (deux nouvelles entrées depuis l'ouverture) d'être prêtes à :

- pratiquer l'entraide entre les habitantes.
- participer, au moins en partie, à la gestion du quotidien de la maison.
- adhérer à l'association et s'y investir selon son temps et ses moyens.



Rencontre au salon/bibliothèque • Photo E. Cariou

L'organisation de la vie sociale :

Le groupe pratique l'autogestion et se réunit à plusieurs occasions :

- Tous les jeudis soir, pour se parler et régler les affaires courantes. Les prises de décision se font selon les règles de la sociocratie.
- Une fois par mois le samedi, pour faire ensemble les travaux de ménage, bricolage, jardinage, entretien de la cour et des alentours de la maison.
- Un dimanche par mois, pour un petit déjeuner commun.

Il n'y a pas d'obligation à participer chaque fois aux activités, tout dépend de la bonne volonté et des disponibilités de chacune.

Les espaces communs et les espaces publics

Les espaces communs partagés entre les habitantes :

une salle de fitness, un local à vélos, un atelier de bricolage, un petit jardin, une salle de méditation, une salle de séjour/bibliothèque.

Les espaces communs partagés aussi avec des personnes extérieures :

une très grande salle qui peut servir de salle à manger, une grande cuisine, une salle de jeu pour les enfants. Elles sont à louer à l'heure ou à la journée pour des séminaires, cours de danse, formations ou fêtes privées.



Visite de la grande salle • Photo E. Cariou



Café "Mach Wat !" • Photo E. Cariou

Les espaces loués par la SEM pour des activités professionnelles :

Au RdC de l'immeuble, 10 bureaux sont loués, avec l'accord de l'association, à des cabinets de soins de médecine douce, de psychologue et psychothérapeute, à une équipe de sages-femmes. Dans cet espace ouvert, aux habitantes et aux personnes de l'extérieur on trouve également le bureau administratif de l'association et un café associatif «Mach wat!», «Vas-y !», autogéré par les utilisatrices.eurs et l'association.

Son utilisation est gratuite pour des personnes, des groupes, des associations extérieures pour des activités, manifestations à but non lucratif. Le loyer du café et du bureau sont compris dans la participation mensuelle que chacune paie pour les espaces communs.

Les espaces médicalisés communautaires

Lorsque l'une d'entre elles a été atteinte de troubles cognitifs le groupe s'est partagé la prise en charge. Décision prise lors d'un travail de réflexion sur la nature et la forme de l'aide à donner si la situation se présentait. Vite épuisées, elles ont dû accepter de se séparer de leur amie. Cette expérience les a amenées à réfléchir à l'intégration d'un espace médicalisé dans l'immeuble.

Cet espace regroupe 7 studios de 28/56 m² avec douche, WC, balcon, une salle à manger/salon, une cuisine.

4 unités d'habitation sont en locatif privé, 10 en locatif public, le coût des espaces communs est partagé entre les locataires.

Il est, comme l'ensemble des autres appartements, réservé aux femmes.

Tous les appartements de l'immeuble sont reliés par une sonnette à l'espace médicalisé. Les deux communautés entretiennent des liens amicaux.



Les professionnel.le.s • Photo E. Cariou



Studio • Photo Beginenhof

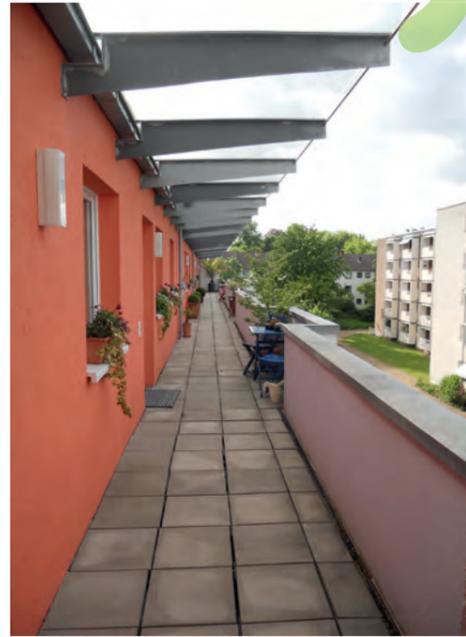
MITEINANDERWOHNEN IN VERANTWORTUNG e.V. Düsseldorf

“Habiter, s’ouvrir et s’engager”

Tel est, depuis 2010, l’objectif des femmes et des hommes de cet habitat réservé aux plus de 50 ans. L’intention de la ville de construire un habitat participatif et solidaire pour personnes vieillissantes a fait écho à la volonté du groupe de réaliser un tel projet.

Les lieux :

L’immeuble est situé à Gerresheim, un quartier très vivant qui a gardé des infrastructures intactes. La ville propose l’architecte et vend un terrain à une entreprise privée chargée de la construction et de la gestion des loyers. L’ensemble est adapté au handicap. Il comporte 23 appartements de 47/62/82 m², tous ont un grand balcon ou une terrasse. Ils ont été construits avec des financements privés pour 6 d’entre eux, avec des financements publics pour 16 autres.



La maison • Photo A. Labit



L’atelier • Photo A. Labit

Les coûts :

5,20/6,10€ le m² pour le locatif public. 10€ le m² pour le locatif privé.
Le loyer des espaces communs s’élève à 35€/mois pour les célibataires et 55€/mois pour les couples.

Les espaces communs

Des habitantEs :

une buanderie et lingerie (avec repasseuse pour draps, sèche-linge en commun), un garage à vélo, un atelier de bricolage.

En partage avec le quartier :

Une cuisine et salle à manger, une grande et petite salles de réunion avec terrasse, un café/bibliothèque avec petite cuisine. Un grand couloir et une grande cage d’escalier servent de galerie d’exposition. Ces espaces peuvent aussi être loués pour des séminaires, des rencontres, des fêtes. L’association en est locataire. Ils ont été financés par un don et une subvention de la ville, avec en contrepartie une obligation d’ouverture sur le quartier.



La buanderie • Photo A. Labit

Les habitant.e.s

26 personnes dont 20 femmes et 6 hommes (un célibataire), qui ont entre 60 et 76 ans. Les femmes ont initié le projet et le portent. Elles ont en général un bon niveau de formation, mais compte tenu de leurs carrières incomplètes, elles ont de très faibles retraites.

Il est demandé aux nouvelles.veaux venu.e.s d’adhérer à l’association et d’être prêt.e.s à :

- Faire face aux conflits avec l’aide régulière d’un regard extérieur.
- Cultiver, développer et renforcer les liens internes et externes.
- Ensemble trouver des solutions garantes de l’autodétermination de chacun.e en cas de maladie et jusqu’à la mort.
- Respecter l’individualité de chacun.e.



Rencontre au café / bibliothèque • Photo A. Labit

L’organisation de la vie sociale

Elle fonctionne selon les principes de l’autogestion. Le choix de vivre entre “vieilles et vieux” ne signifie pas un repli, bien au contraire !

« Bien vivre dans l’âge et partager les biens, le savoir, les émotions et le temps » également avec les gens du quartier en cultivant les contacts entre les générations. Des ateliers de cuisine avec les enfants, un groupe de réflexion sur le vieillir, des concerts, des lectures, des expositions de peintures, de sculptures, des sorties culturelles ont lieu régulièrement. Une chorale s’y est créée avec des gens du quartier.

« Construire un réseau d’entraide efficace et durable, aussi pour décharger les générations futures », tels sont les objectifs et la pratique de ce groupe.

En 2015, un conflit s’est installé durablement, une partie importante des habitant.e.s a quitté l’association, elles.ils ne participent plus aux activités et n’utilisent plus les espaces communs. Karin, qui nous reçoit, conseille fortement de budgéter dès le départ des provisions pour financer un.e médiateur.trice qui pourra intervenir rapidement en cas de conflit et éviter que celui-ci ne s’enkyste. Suite au conflit, une nouvelle association est créée, elle comprend des personnes externes à l’habitat. Elle gère les pièces communes ouvertes sur l’extérieur ainsi que les diverses activités. Les futures habitant.e.s du projet seront choisi.e.s en son sein.*



La cage d’escalier/salle d’expo • Photo A. Labit



La salle à manger • Photo A. Labit



La cuisine • Photo A. Labit

*Nous avons revu Karin à l’automne 2017. Le travail avec une médiatrice a permis de faire avancer le groupe, cela a pris du temps, mais aujourd’hui la majorité des habitant.e.s a réintégré l’association.

«Wohnen mit Alt und jung» e.V. Cologne

“Habiter avec des vieux et des jeunes”

Ce projet, créé par des femmes à petites retraites, met l'accent sur l'entraide, le partage d'activités et la pratique du bon voisinage entre les plus jeunes et les plus âgé.e.s.

Les lieux :

La maison est située à proximité de commerces, écoles, cinéma, piscine, médecins et transports en commun dans un quartier du nord-ouest de Cologne. Elle se compose de deux immeubles de même taille, reliés entre eux par des coursives intérieures, en leur milieu la grande salle commune et deux ascenseurs.



La maison, côté jardin • Photo WAJ



La maison, côté rue • Photo WAJ

Elle abrite un appartement communautaire médicalisé de 7 chambres avec chacune une douche. L'ensemble est adapté au handicap. Le propriétaire/bailleur est une coopérative de logements.

Les coûts :

s'élèvent à 4,80€/5,90€ le m² pour le locatif public, 8,90€ le m² pour le locatif privé.

Les logements totalisent 27 unités de 50/66/80/82 et 92 m² avec baignoire, douche, balcon ou terrasse. 1/3 construit avec des financements privés, 2/3 avec des financements publics.

Les espaces communs

se composent d'une grande salle avec cuisine et salle de bain (l'ensemble peut être transformé en un appartement de 82 m²), l'association en est locataire.

Atelier, buanderie, salle de sport et de fitness pour les petits et les grands, un jardin, une grande aire de jeu pour les enfants, un garage à vélo. Le coût de la location de ces espaces est inclus dans le loyer mensuel, excepté celui de la salle commune.



Arbre «généalogique» • Photo E. Cariou

Les habitant.e.s

Le groupe s'applique à respecter l'équilibre entre les tranches d'âge, 1/3 moins de 40 ans, 1/3 entre 40 et 60 ans et 1/3 de plus de 60 ans. Il est difficile de recruter pour la tranche d'âge des moins de 40 ans et les + 60 ans sont majoritaires.

26 adultes, dont 21 femmes, et 12 enfants constituent la communauté habitante. Un groupe composé de deux locataires de chaque tranche d'âge et du CA de l'association reçoit et choisit les candidat.e.s locataires. Elles.ils ont au préalable rempli un formulaire sur leur situation personnelle et répondu à deux questions :



La salle commune • Photo E. Cariou

- Pourquoi souhaitez-vous habiter dans un projet intergénérationnel?
- Construire une communauté où chacun.e accepte de donner et de recevoir, dans une pratique de bon voisinage, est important pour nous. Que pensez-vous pouvoir apporter à la communauté ?

(Ex: garde d'enfants, travail manuel, jardinage, tâches administratives...)

Il leur est demandé d'adhérer à l'association.



Une partie des habitants • Photo WAJ

Organisation de la vie sociale

La communauté d'habitant.e.s pratique l'autogestion. Chacun.e décide de son degré d'implication et de participation «comme elle/il peut et souhaite s'investir dans la vie de la communauté». Les habitant.e.s se réunissent tous les derniers samedi du mois pour un petit déjeuner en commun et régulièrement pour un brunch le dimanche.



Petit-déjeuner mensuel • Photo WAJ

LES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe gestion de l'habitat : un contrat avec la coopérative de logements permet de choisir les nouveaux.elles locataires en priorité pendant 6 semaines. Le groupe étudie les candidatures et gère les déménagements internes, dès lors que la situation familiale change il est possible d'échanger les logements. Il règle les relations avec le bailleur et organise une rencontre/information tous les quatre mois.

Groupe jardinage et groupe organisation des activités : Ces groupes fonctionnent de manière plus ou moins formelle..

L'association

Il est demandé aux futur.e.s locataires d'adhérer à l'association qui est composée des habitant.e.s et de 43 personnes extérieures. Depuis 1994, elle a pour but de favoriser les liens entre les générations et de lutter contre l'isolement des personnes dans les grandes villes. Le projet d'habitat en est issu.

L'appartement communautaire médicalisé

À la demande des plus âgé.e.s, qui souhaitent vivre chez elles jusqu'à leur mort, des discussions, autour de la prise en charge médicale et de l'accompagnement, ont lieu au sein de l'association.

En 2002, un groupe spécifique travaille sur la possibilité d'intégration d'un appartement communautaire médicalisé au sein du projet.

L'appartement communautaire, situé au RdC du bâtiment, a une surface de 350 m². On y trouve 7 espaces privés comprenant chambres/salon de 21m² et une salle de bain/douche.

Des espaces communs, comme une grande salle de 75 m², une cuisine, un coin salon, un petit bureau et une salle de bain avec baignoire équipée d'un lève-personne. Une présence est assurée 24h/24, les personnes seules et les plus de 60 ans, des deux immeubles, sont reliées par assistance téléphonique à l'appartement communautaire.

WIR. Wohnen Im (un)Ruhestand e.V.

“Habiter dans la (non) retraite”

C'est le nom qu'ont choisi ces «retraité.e.s» pour montrer leur volonté de continuer à prendre leur vie en main, décider par eux-mêmes, pour eux-mêmes, jusqu'au bout et monter deux projets réalisés par et pour les plus de 60 ans.

Les lieux

Les deux maisons se situent à Herne, ancienne ville minière au cœur de la Ruhr aujourd'hui économiquement sinistrée.

La première maison est habitée depuis 1998, elle totalise 14 unités d'habitation de 45/69 m², toutes construites avec des financements publics.

La deuxième maison est habitée depuis 2005, elle totalise 52 unités d'habitation de 45/69 m², 44 construites avec des financements publics, 8 avec des financements privés.

Une grande salle commune avec cuisine, sous la forme d'un petit pavillon dans le deuxième projet, et un jardin constituent les espaces communs.

L'association en est locataire. L'ensemble est adapté au handicap.



La maison • Photo WIR Herne

Les coûts

Les coûts s'élèvent à 4,50/5,50€ le m² pour la location sociale et 6,50€ le m² pour la location privée.

Les habitant.e.s et l'organisation de la vie sociale

Dans chaque projet la communauté habitante fonctionne en autogestion pour les affaires de la vie quotidienne, l'entretien et les tâches administratives. Elle se réunit une fois par mois pour régler les affaires courantes. Elle élit 3 personnes responsables de la bonne mise en oeuvre des décisions et qui représentent les habitant.e.s auprès du bailleur.

Les habitant.e.s prennent activement part aux activités mises en place par l'association.



Les habitants et le groupe • Photo E. Cariou



Visite chez Mr Sommer • Photo E. Cariou

L'association

Elle s'est créée en 1992, elle est issue d'un groupe de travail, initié par l'Eglise protestante, sur le questionnement :

« Comment aimerions nous habiter dans la vieillesse ? Imaginons notre habitat ».

Le groupe élabore un concept et propose un modèle d'appartement au bailleur/constructeur et à l'architecte avec lesquels il négocie durement. Pendant les travaux, un groupe de travail est chargé de vérifier, pratiquement quotidiennement, si les propositions sont bien mises en oeuvre.

LE LOGEMENT SOCIAL EN ALLEMAGNE

Les panneaux d'exposition et le livret « Vieillir en habitat participatif et solidaire en Allemagne », qui restituent ce voyage d'études, ont été fréquemment vus et consultés. Les retours, constructifs et positifs, sont souvent accompagnés de demandes d'informations complémentaires sur le logement, social en particulier, et les colocations pour personnes dépendantes.

Un grand nombre de personnes nous ont signalé l'intérêt qu'il y aurait à faire une présentation globale de ces projets et à insérer toutes ces informations dans un cadre politique. Merci à elles pour l'intérêt qu'elles portent à notre travail.

Un logement est classé comme social en Allemagne lorsqu'il a bénéficié d'aides publics lors de sa construction (subventions, réductions d'impôts, prêts à taux d'intérêt réduits, etc.). Le secteur n'est pas l'apanage d'acteurs dédiés ; tout investisseur privé peut bénéficier des mêmes subventions publiques. En échange, le logement est conventionné pour une durée limitée (jusqu'à 40-50 ans pour les logements construits dans les années 1950, mais plus qu'une quinzaine d'années pour les logements les plus récents, sachant qu'une loi de 2001 a davantage allégé les conditions d'obtention de subventions). Une fois les subventions remboursées, le logement retombe dans le marché privé. Les structures publiques (sociétés communales, coopératives, organisations appartenant aux églises) sont soumises à la même législation que les investisseurs privés.

Un peu d'histoire

À la fin des années 80, l'Allemagne est le pays d'Europe qui a fourni les efforts les plus importants dans le secteur du logement populaire, perçu comme un droit ouvert au plus grand nombre. L'Allemagne compte alors 7 750 000 logements sociaux. C'est le pays européen qui dispose du parc immobilier social le plus important.

À partir du début des années 90 jusqu'au années 2000/2010 :

« La petite musique néo-libérale du marché autorégulateur, diffusée dix ans plus tôt Outre-Manche par Margaret Thatcher, se propage en Allemagne. En dix années, à compter de la chute du mur (1989) et de la réunification de l'Allemagne, jusqu'aux réformes "Hartz" (2003-2005) le secteur du logement populaire sera démantelé ».

Les conséquences produites sont redoutables : privatisation massive du secteur locatif social, désengagement financier et budgétaire total de l'État fédéral dans le secteur, transfert de la compétence logement aux Länder et aux communes, contournement du statut protecteur du locataire, vente massive des patrimoines locatifs sociaux communaux aux fonds de pensions, principalement Américains.

De ces orientations libérales radicales, a résulté chaque année, le déstockage de 100.000 logements sociaux conventionnés, sur l'ensemble du parc locatif social.

Aujourd'hui, le statut protecteur du locataire est en régression, le prix des loyers est monté en flèche. Il manque de logements décents financièrement abordables, plusieurs acteurs sociaux dont les associations de locataires, les fondations caritatives ... tirent la sonnette d'alarme et appellent le gouvernement à agir.

sources:

« Chairecoop 2018 » le logement abordable, évolutions et enjeux internationaux»

« Chapitre IX. Allemagne : la peau de chagrin », Christiane Droste et Thomas Knorr-Siedow, article publié dans l'ouvrage collectif

Le logement social en Europe au début du XXI^e siècle, dirigé par Claire Lévy-Vroelant et Christian Tutin, 2010

HISTOIRE, MOUVEMENT ET POLITIQUE

Dans les années 1970

Les habitats autogérés/communautés se développent dans les villes, grandes et moyennes. Soit en location, soit dans des immeubles occupés pour, d'une part, lutter contre la spéculation immobilière et la dénoncer et, d'autre part, pallier le manque de logements abordables. De nouvelles manières de vivre, de travailler et d'habiter vont y être explorées à partir d'une critique radicale du capitalisme, plus particulièrement de la famille et de l'exploitation des femmes en son sein, dans une revendication d'émancipation individuelle et collective.

Dans les années 1980

Au début de la décennie les occupations prennent de l'ampleur, comme à Berlin où on dénombre 165 immeubles occupés en juin 80. Ils seront évacués par les forces de police en septembre 81, lors de très violents affrontements de rue. Suivent des négociations, 80 immeubles seront légalisés. Dans d'autres villes la légalisation des occupations se fera, quelquefois, de manière plus paisible. Les femmes initient des projets qui leurs sont destinés et réservés. Fin des années 80 c'est aussi sous l'impulsion des femmes que des jeunes familles se regroupent, elles veulent partager tâches ménagères et éducation des enfants. Toujours dans un souci d'émancipation. Dans ces nouveaux projets chacun.e, chaque famille a son appartement indépendant et entièrement équipé. Le groupe pratique l'autogestion et partage des espaces communs.

Dans les années 90

Les initiatives qui se rassemblent autour du slogan « Ni seul.e chez soi, ni en maison de retraite » font mouvement, avec toujours la notion d'émancipation comme toile de fond. Il s'agit de construire collectivement une retraite citoyenne et solidaire et d'inventer de nouvelles manières d'habiter dans la vieillesse. Quelques projets intègrent des colocations de personnes ayant besoin d'aide et de soin. Les initiatives se regroupent pour fonder 1992 le « **Forum Gemeinschaftliches Wohnen im Alter** » (Forum de l'habitat participatif et solidaire dans l'âge) qui deviendra le « **Forum Gemeinschaftliches Wohnen** » (Forum de l'habitat participatif et solidaire) tout court. Cette association fédérale est un réseau national, très dynamique et actif. Elle est reconnue et soutenue par les pouvoirs publics, son siège est à Hannovre.. quelques réalisations prennent forme et voient le jour, lentement, avec toutes les difficultés des projets pionniers.

Dans les années 2000

On voit la réalisation d'un grand nombre de projets, ceux qui ont démarrés dans les années 90 arrivent à se concrétiser et d'autres naissent. Le gouvernement, social démocrate/vert, au pouvoir entre 1998 et 2005, se désengage du domaine social en opérant des coupes drastiques dans les budgets dédiés, dont la petite enfance, la vieillesse... (réforme Hartz IV) et en votant, en 2001, une loi qui va achever le démantèlement du logement social. Ce désengagement ouvre un champ où les initiatives citoyennes prennent leur place, l'État les soutient pour des raisons d'économie budgétaire et de cohésion sociale. Il préconise et incite à la mise en place de projets intergénérationnels où la solidarité entre les générations pourrait pallier, entre autre, le manque de place dans les crèches et les maisons de retraite.

Dans les années 2010

On compte en Allemagne autour de 1000 à 1500 réalisations d'habitats participatifs et solidaires, certains comptages disent 2000. ces habitats sont en expansion, 2/3 sont intergénérationnels, 1/3 entre seniors, ils peuvent être dédiés aux femmes, aux familles monoparentales, aux lesbiennes, gays, mixtes ou non mixtes...

Sources:

Amantine : *gender und Häuserkampf*, 2011 - Josef Bura : *Viellir chez soi...*, colloque Tours, 2013 - Ruth Becker : *Frauenwohnprojekte, kein Utopie*.

CE QUI RASSEMBLE CES PROJETS SI DIVERS...

Leur philosophie

Ils sont conçus à partir d'une réflexion collective sur son vieillissement et les enjeux du vieillissement démographique:

- à Cologne, les femmes à l'origine du projet sont engagées dans le mouvement citoyen « Ni seul.e à la maison, ni la maison de retraite » au début des années 90, bien avant le début de la construction de l'habitat. Ce sont des pionnières. Avec les plus jeunes, elles mènent une réflexion sur ce qu'il faudrait faire pour rester chez soi jusqu'au bout et incluent une colocation pour les personnes ayant plus ou moins besoin d'aide et de soins.
- À Herne, le groupe se constitue à partir d'une commission de travail initiée en 1992 par la paroisse protestante sur la question « *Comment aimerions nous habiter dans la vieillesse ? Imaginons notre habitat* ».
- À Essen, les béguines s'appuient sur le constat de l'inégalité des retraites entre les hommes et les femmes. Sur le fait qu'une grande majorité des femmes vieillissantes, seules et isolées, ont des difficultés à accéder à des logements décentes, abordables financièrement, dans un environnement solidaire, sécurisé et adapté.
- À Bonn, le groupe mène une réflexion sur la nécessité de s'organiser « *face à la transition démographique et au désengagement de l'état, nous avons à nous organiser et à construire des solutions pertinentes et réalistes. Sans, pour autant, arrêter de mettre cet État en face de ses responsabilités* ».

Ce questionnement a motivé la constitution des groupes, il traverse la conception des projets et se poursuit au fil des expériences quotidiennes. Il permet d'apporter des réponses qui évoluent dans le temps :

- à Amaryllis, l'expérience de deux habitantes qui doivent partir en maison de retraite, est le déclic pour la conception et réalisation de la villa « Villa Emma », pensée comme alternative à la maison de retraite. Puis la réflexion se poursuit, elle débouche sur la conception et la réalisation de Amaryllis+, qui inclut un appartement adapté avec présence d'aide et de soins 24h/24h où dès le départ les personnes/et éventuellement les familles sont incluses dans la conception du projet de vie de l'ensemble de la maison.
- À Essen, le constat de l'impossibilité de prendre en charge l'une d'entre elles atteinte de dégénérescence cognitive, les amènent à aménager deux colocations de sept studios avec une présence d'aide et de soins 24h/24h.

Cette réflexion collective est l'expression d'une volonté d'émancipation, sous tendue par l'affirmation du désir fort d'être libre de ses choix, de décider soi même et collectivement comment avec qui habiter dans la vieillesse. Comme elle exprime la volonté de participer le plus longtemps possible à la vie de la cité, de rester citoyen.ne.s dans la vieillesse :

- à Düsseldorf où le choix de vivre entre vieilles et vieux ne signifie pas un repli, bien au contraire : « *Bien vivre dans l'âge et partager les biens, le savoir, les émotions et le temps, également avec les gens du quartier en cultivant les contacts entre les générations* » « *Construire un réseau d'entraide efficace et durable, aussi pour décharger les générations futures* », sont les objectifs et pratiques du groupe.
- À Essen où les Béguines veulent créer un espace pour que les femmes puissent vivre indépendantes et engagées socialement.
- À Bonn où la forme coopérative autogestionnaire, la participation à la mise en œuvre de nouvelles formes d'habitat, est, pour les habitant.e.s, l'expression de leur implication dans la cité.

L'organisation de la vie sociale

la composition des groupes

Les groupes intergénérationnels composent environ 2/3 des groupes visités, ce qui correspond à leur proportion dans le reste de l'Allemagne. Ces groupes s'organisent de façon à garder un équilibre entre trois tranches d'âge, 1/3 de moins de 40 ans, 1/3 entre 40 et 60 ans et 1/3 de plus de 60 ans.

CE QUI RASSEMBLE CES PROJETS SI DIVERS... (suite)

L'organisation de la vie sociale

la composition des groupes (suite)

Dans les groupes mixtes on trouve une forte majorité de femmes qu'ils soient intergénérationnels ou entre + 55 ans. L'équilibre entre les tranches d'âge est difficile à tenir, car les plus jeunes familles sont mobiles et beaucoup d'entre elles hésitent à habiter avec un groupe de plus âgé.e.s.

Dans la majorité des groupes, on constate une mixité financière et une homogénéité socio-culturelle, métiers du soin, de l'éducation, études poussées... sauf à Herne où les habitant.e.s sont issu.e.s du milieu ouvrier/employé.e.s, une homogénéité socio-culturelle à laquelle correspond à une homogénéité financière.

La gouvernance

Pas de charte, ce sont les statuts de l'association qui rassemblent, seul document que l'on signe. Des règles générales de vie communes régulent les relations entre les individu.e.s et celle des individu.e.s à la communauté plutôt qu'un règlement intérieur trop précis. Amaryllis, par exemple a attendu un an avant de rédiger un règlement intérieur, basé sur l'expérience et modifiable.

Tous les groupes fonctionnent par commissions, et se réclament de l'autogestion, ils se réunissent régulièrement pour gérer les questions liées à la vie quotidienne et mangent régulièrement ensemble à des dates instituées : à Cologne par exemple, il y a un petit déjeuner commun le premier samedi du mois.

Seul Amaryllis a réfléchi à des méthodes de décision collective et a choisi celle du consentement systémique

L'ouverture sur le quartier

Ces projets sont tous ouverts sur le quartier :

- à Essen : associations et professionnels de santé, café associatif ;
- à Düsseldorf : travail sur Alzheimer avec les gens du quartier, chorale, lectures et peinture, activités culturelles, cours de cuisine pour les enfants ;
- à Bonn : travail sur les structures d'aide et de soin à l'échelle d'un quartier ;
- à Herne : salle commune lieu de rencontre/réunion/ groupes de réflexion liés à l'âge pour les adhérent.e.s et intéressés ;
- à Cologne : colocation pour les gens du quartier qui ont plus ou moins besoin d'aide et de soins.

Une association plus large que le groupe d'habitant.e.s

- À Essen, les « Wanderbeginen » ou « Béguines nomades » sont des femmes, qui pour une raison personnelle ne peuvent pas ou ne veulent pas habiter le Béguinage, elles font partie de l'association et ont les mêmes droits que les habitantes ;
- à Herne l'association qui compte 200 adhérent.e.s organise des diverses activités et séminaires/conférences sur des thèmes liés au vieillissement ; dans la grande salle commune. « *Participer aux activités de l'association afin de se connaître avant d'habiter ensemble* », c'est la raison de l'association ;
- à Cologne, l'association « Wohnen mit alt und jung » dépasse largement le cadre des habitant.e.s. Elle se consacre aux questions plus générales des relations intergénérationnelles ;
- Düsseldorf n'en avait pas, mais en a créé une, suite au conflit, pour avoir des gens « au dessus de la mêlée » qui conseillent et décident avec les habitant.e.s ;
- Amaryllis, travaille avec des professionnels du soin, des question sociales, juristes, et coopérateur/trice.s non habitant.e.s.

Le bâti

Les immeubles se situent tous à proximité des transports en commun, de services de soins et des commerces, ils sont tous adaptés au vieillissement. Le nombre de logement se situe entre 20 et 40 et le nombre d'habitants entre 20 et 80. Tous les projets comportent, uniquement, des logements en locatif, social ou privé.

Les espaces communs sont gérés par l'association ou la coopérative. À Bonn, elles ont la charge du loyer, sauf à Düsseldorf, où il est distribué entre les locataires pour la part des espaces partagés entre les habitant.e.s, et subventionné par la ville pour la part des espaces ouverts au gens du quartier.

À Cologne, seul le loyer de la salle commune est pris en charge par l'association, celui des autres espaces est inclus dans le loyer.

Les colocations pour « personnes dépendantes »

En Allemagne on ne parle pas de personnes dépendantes mais de personnes ayant plus ou moins besoin d'aide et/ou de soins. Une autre manière d'aborder la vieillesse.

Inclus dans le projet à Bonn, elles sont réservées aux gens du quartier ou de la ville. Ce sont des professionnel.le.s de l'aide et de soins à domicile qui assure le service 24h/24. Les relations avec les habitant.e.s du projet sont plus ou moins développées et organisées :

- à Cologne elles sont pratiquement inexistantes ;
- à Essen les deux communautés entretiennent des liens amicaux, les femmes de la colocation qui le peuvent participent aux activités de la maison, les béguines rendent visites à celles qui ne peuvent pas se déplacer ;
- à Bonn, des habitant.e.s sont des bénévoles actifs qui aident au bon fonctionnement de la Villa Emma ; à Amaryllis +, les futur.e.s colocataires et leurs familles participent activement, dans la mesure du possible, à la construction du projet.

Sur ce sujet, consulter sur le site de Hal'âge, les travaux de Hélène Leenhardt, dont un diaporama présenté lors de son intervention au séminaire organisé le 1^{er} décembre 2017 :

« Alzheimer en habitat participatif et solidaire : possible ou pas ? ».

Vous trouverez le diaporama à l'adresse suivante :

<http://halage.info/wp-content/uploads/2015/02/HLHal%C3%A2ge1erdecembre2017.pdf>



Créée en 2014 par des personnes désirant mettre en avant des nouvelles formes d'habitat dans la vieillesse, Hal'âge est une association nationale.

Les contacts réguliers et les échanges que nous avons avec de nombreuses femmes et quelques hommes qui, comme nous, se posent la question, « *Où, comment et avec qui allons nous habiter dans la vieillesse ?* », nous confortent dans l'idée qu'il est nécessaire de trouver des solutions d'habitat, accessibles à toutes et tous, qui soient une alternative à ce qui est proposé communément aujourd'hui.

2015/2016

Voyage d'étude en Rhénanie-Wesphalie, café-débats, interventions en colloques, conférences, aux Rencontres Nationales de l'Habitat participatif à Marseille font partie de nos activités. Création d'un site internet, travail sur les spécificités de l'habitat participatif et solidaire prenant en compte le vieillissement et la manière dont nous pouvons soutenir celles et ceux qui nous sollicitent, groupes-projets, bailleurs, élu.e.s, collectivités... lors de séminaires, séances de travail en interne et avec les concerné.e.s dans l'objectif de devenir un réseau ressources sur les questions de l'habiter participatif, citoyen et solidaire dans la vieillesse.

Juin 2016, première AG à Montreuil.

Nous sommes implanté.e.s à Brest, Châteauroux, Draguignan, Nantes et Rennes.

2017/2018

Tour de France d' « Agitprop », soutien aux projets d'habitat sur les questions de la prise en compte du vieillissement, comme celui de l'habitat participatif pour seniors « Îlot i2 » à Nantes, voyage d'étude en Belgique, un séminaire « **Alzheimer en habitat participatif et solidaire : possible ou pas ?** » à Choisy le Roi : nos activités sont nombreuses.

Les sollicitations sont régulières, diverses et se multiplient. Comment y répondre ?

Lors de notre AG à Nantes, nous décidons de rentrer dans un Dispositif Local d'Accompagnement, qui nous permet aujourd'hui, avec de l'aide extérieure, de définir, pour les années qui viennent, des objectifs pertinents et de répondre au mieux aux défis qui nous attendent.

Aux RNHP de Nantes, nous proposons une table ronde et un forum de rencontres.

Nous sommes aussi à Montpellier, Nancy, Paris et St Nazaire.

